

2025-2026



COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

BROCHURE TECHNIQUE RÉGION SUD

SOMMAIRE

-

Le Comité Régional

-

Secteur Administratif

-

Autorisation Parentale

-



LE COMITÉ RÉGIONAL

SERVICE ADMINISTRATIF

➔ **SIEGE:** Comité Régional de Gymnastique Région Sud

12 rue Raphaël - 13 008 MARSEILLE

☎ : 04.91.22.72.22

✉ : comite-regional@ffgym-regionsud.fr

💻 : www.ffgym-regionsud.fr

Directeur Administratif: Michaël GALLET

✉ : michael.gallet@ffgym-regionsud.fr

☎ : 06.20.83.96.10

Service « Licences » : Margaux

✉ : licences@ffgym-regionsud.fr

COORDINATRICE E.T.R

Karine ✉ : karine.degret@ffgym.fr

☎ : 06.32.08.52.22

Secteurs :

- Responsable P.A.S et secteur performance GAF

DEVELOPPEMENT

➡ **ANTENNE DE MARSEILLE:** Comité Régional de Gymnastique Région Sud

12 rue Raphaël - 13 008 MARSEILLE

☎ : 04.91.22.72.22

Méloé ✉ : agent.developpement@ffgym-regionsud.fr

Secteurs:

- Accompagnement des clubs (Qualiclub)
- E-Pass jeunes conseil régional
- Gestion de la formation professionnelle continue (FPC)
- Gestion de la formation « coach gym+ » et développement de l'activité
« Gym + » et « Handi gym » dans les clubs
- Gestion des services civiques au titre de l'agrément collectif du comité régional
- Développement (agent développement CR Région Sud)

SERVICE TECHNIQUE

➡ **ANTENNE DE TOULON:** Comité Régional de Gymnastique Région Sud

Maison des Sports Du Var - 133 Boulevard du Général Brosset - 83 200 TOULON

☎ : 04.94.22.38.22

Chrystel ✉ : chrystel@ffgym-regionsud.fr

Secteurs:

- Gestion de la formation de juges
- Gestion des compétitions GAM/GAF
- Gestion du parc agrès GAM/GAF
- Gestion administrative (AG / colloques / réunions diverses...)

Permanence : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 16h00

➡ **ANTENNE DE MARSEILLE:** Comité Régional de Gymnastique Région Sud

12 rue Raphaël - 13 008 MARSEILLE

☎ : 04.91.22.72.22

Margaux ✉ : margaux@ffgym-regionsud.fr

Secteurs:

- Gestion des compétitions : TRAMPO / GAC / TUMBLING / TEAMGYM / AERO / GR

Permanence : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 16h30

Sabrina (*Chargée de Mission*) ✉ : sabrina@ffgym-regionsud.fr

☎ : 07.83.56.62.55

Secteurs:

- Gestion de la formation de cadres
- Gestion de la formation des gymnastes (regroupements régionaux / P.A.S / haut niveau)

SECTEUR ADMINISTRATIF

TARIFICATION

- LES COMPETITIONS**

Le e-paiement a été mis en place sur toutes les compétitions (paiement par **CARTE BANCAIRE** **UNIQUEMENT** sur le site de la FFG).

RAPPEL ! Une tarification différente est appliquée concernant les compétitions Inter départementales et régionales.

GAM - GAF		GR			TEAMGYM	TUMBLING	
Individuel	Equipe	Individuelle	Duo Trio	Equipe	Groupe	Individuel	Equipe
ID : 13 € REG : 15 €	ID : 21 € REG : 23 €	ID : 13 € REG : 15 €	ID : 17 € REG : 19 €	ID : 21 € REG : 23 €	ID : 21 € REG : 23 €	ID : 13 € REG : 15 €	ID : 21 € REG : 23 €

GYM AEROBIC GYM ACROBATIQUE			TRAMPOLINE		
Solo	Duo Trio	Groupe	Individuel	Synchro	Equipe
ID : 13 € REG : 15 €	ID : 17 € REG : 19 €	ID : 21 € REG : 23 €	ID : 13 € REG : 15 €	ID : 17 € REG : 19 €	ID : 21 € REG : 23 €

Aucune équipe ne sera engagée le jour de la compétition.

- **Droits d'entrée sur les compétitions régionales** : Gratuité pour tout licencié à la Fédération Française de Gymnastique – **4 €** plein tarif.
IMPORTANT ! Les gymnastes et les entraîneurs doivent présenter leurs licences à l'entrée de chaque complexe.
- **Indemnités de jugement** : **35 €** par séquence
- **Frais de déplacement** : **0,40 €/km** suivant barème Michelin d'adresse à adresse « conseillé par Via Michelin ».

- **CONTROLE DES LICENCES**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

- **LES DROITS D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS:**

	Formation de Cadres	Formation de Juges
Tarifs applicables à tout <u>LICENCIE</u>	Aide Animateur 50 €	Formation de juges : Niveaux 1 – 2 – 3 - 4 60 €
	Animateur Fédéral AERO/GAC 250 €	
	Animateur Fédéral PARKOUR 250 €	
	Animateur Fédéral GAM/GAF/GR/TR 250 €	
	Aide Animateur Baby Gym 50 €	Recyclage des juges 50 €
	Animateur Fédéral Baby Gym 250 €	
	Recyclage Baby Gym 215 €	
Tarifs doublés pour tout <u>LICENCIE HORS REGION SUD</u>		

Formation de Gymnastes	D.R.A GAM/GAF/GR/TR	Tarif journalier : 15 € / gym / jour / regrt
		Participation à l'hébergement : 20 € / regrt / nuitée

➔ **INFORMATIONS GENERALES:**

- **JURY**

Absence de juge : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition du club concerné sinon les équipes ou les gymnastes de ce club ne seront pas classés. (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

RAPPEL !

NOUVEAUX CLUBS : Suite à une décision du Comité Directeur, une tolérance concernant la présence d'un juge en compétition s'applique aux nouveaux clubs qui n'ont pas eu la possibilité de présenter un candidat à un examen de juges et ce, uniquement pour la saison d'affiliation en cours.

- **FORFAIT**

Les **FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface « EngaGym »** à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates **de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

- **CONFIRMATION D'ENGAGEMENT**

Les confirmations d'engagements sont à réaliser **via l'interface « EngaGym »** à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion.

- **MUSIQUE**

Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface « DJGym »** à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 ».

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

- **PARTICIPATION AUX COMPETITIONS**

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant. (cf Règlements Techniques FFG).

AUTORISATION PARENTALE

AUTORISATION PARENTALE

OU DE LA PERSONNE LEGALEMENT RESPONSABLE DE L'ENFANT

Je soussigné(e).....

Agissant en qualité de représentant de l'enfant mineur

Nom et prénom :Date de naissance :
.....

Numéro de licence :

L'autorise à participer aux actions pour lesquelles il sera convoqué par le Comité Régional de Gymnastique Région Sud (suivant convocation), et à participer aux activités qui lui seront proposées par les responsables.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

Adresse du responsable légal :

.....
.....

Personne responsable ou à prévenir en cas d'urgence :

Adresse :

N° téléphone :

Lien de parenté avec l'enfant :

N° d'immatriculation :

Caisse de sécurité sociale :

Votre enfant suit-il un régime alimentaire ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, lequel ?

Est-il allergique à certains médicaments ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, lesquels ?

Date de la dernière vaccination antitétanique ?

J'accepte que mon fils, ma fille soit hospitalisé(e) en cas d'urgence et autorise le responsable à prendre les dispositions nécessaires.

J'autorise également le chirurgien à pratiquer tout examen médical ou chirurgical nécessaire à l'établissement d'un diagnostic, toutes interventions chirurgicales y compris avec phase d'anesthésie - réanimation que nécessiterait l'état de santé de mon fils, ma fille.

Médecin traitant :

Adresse :

N° de téléphone :

Fait à : le

Signature précédée de la mention LU ET APPROUVE